



Formation - Président du CSE

LE PRÉSIDENT DU CSE & SON INTERACTION AVEC LE CSE

PROG-FPPRESCSE

V7.0 - MAJ 2026-06

Page 1/2

Fiche programme de formation - 3SAFE Morgan DETOISIEN

DURÉE

7 heures - 1 jour

RYTHME

Dates définies avec le client

PARTICIPANTS

8 personnes maximum

TARIF

700 € (départements 50 et 14)

Identification de l'action

Formation : Président du CSE

Référence : PROG-FPPRESCSE - Version : V7.0 - Mise à jour : 2026-06

Organisme : 3SAFE Morgan DETOISIEN

NDA : 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État

SIRET : 438 408 676 00056

Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14

Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE et Liste Économique financière et sociale - Centre AIPR n°1317 Ministère de l'Environnement

Objectifs pédagogiques

Objectif général : Permettre au président du CSE de maîtriser les bases réglementaires et opérationnelles liées à la prévention, la sécurité, la santé des salariés et l'amélioration des conditions de travail. À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les principes généraux de prévention et les obligations applicables à l'employeur et aux salariés.
- Appliquer les bases de la réglementation en santé, sécurité et conditions de travail.
- Agir en concertation avec le CSE et la CSSCT pour améliorer les conditions de travail.
- Situer la place du président dans le fonctionnement du CSE et la préparation des échanges SSCT.

Public visé, prérequis et admission

Public visé : Chef d'entreprise, employeur présidant le CSE.

Prérequis : Savoir lire le français.

Durée, rythme et modalités de déroulement

Durée : 7 heures - 1 jour

Rythme / période : Dates définies avec le client.

Participants : 8 personnes maximum

Format : 100 % présentielle : 7 h.

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

Délais d'accès : Entrée possible sous 30 jours après validation administrative, sous réserve de disponibilité.

Contenu et progression pédagogique

Séquence 1 - Cadre réglementaire en sécurité et conditions de travail

- Principes généraux de prévention, hiérarchie des textes, obligations de l'employeur et du salarié.
- Information, formation et points de vigilance réglementaires.

Séquence 2 - Enjeux humains et économiques des accidents du travail

- Aspect humain : bilan, fréquence et gravité des accidents.
- Aspect économique : coûts des accidents et tarification des entreprises.

Séquence 3 - Acteurs de la prévention et instances représentatives

- Préventeur, service de santé au travail, inspection du travail, CRAMIF / CARSAT.
- CSE et CSSCT : création, fonctionnement, moyens, missions de veille, d'investigation et d'étude.

Séquence 4 - Fonctionnement du CSE et rôle du président

- Place dans l'entreprise, qualité des relations, réunions ordinaires et extraordinaires.
- Préparation des ordres du jour, procès-verbaux, exploitation, expertise et place du président.



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

Moyens techniques : salle adaptée, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs.

Supports : support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

Suivi de l'exécution : feuille d'émargement, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

Évaluation des résultats : positionnement initial (+2jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Évaluation des acquis et sanction de l'action

Évaluation des résultats : positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

Référent handicap : contact@3safe.fr

Modalités possibles : adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

Tarif, financement et modalités administratives

Tarif : 700 € (départements 50 et 14). Autres départements : nous contacter. Finançable OPCO.

Modalités de règlement : Selon CGV.

Contacts, réclamations et amélioration continue

Contact administratif et pédagogique :

morgan.detoisien@3safe.fr - 07 80 59 68 92 - contact@3safe.fr

Site : <https://3safe.fr>

Réclamations : contact@3safe.fr. Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

Adresse : 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

Indicateurs et informations complémentaires

Taux satisfaction stagiaires 2025 : 100 %. Avis stagiaires 2025 « recommanderiez-vous cette formation » : 100 %. Résultats détaillés visibles sur 3safe.fr.

Informations pratiques permanentes

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

Besoins matériels stagiaires

Si besoin EPI pour pratique, la convocation indique les besoins.

Livret, stylo et carnet de notes sont fournis au stagiaire.

Documents post-formation numériques à disposition.

Équipe pédagogique

Intervention d'un formateur en prévention et préventeur IPRP. Organisme agréé par la DREETS pour former les membres du CSE à la SSCT. Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique. de l'État -

SIRET : 438 408 676 00056